

## FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

### *Administration centrale*

### *Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique*

### *Nomination*

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE LA SOLIDARITÉ  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

*Direction de l'administration générale  
et de la modernisation des services*

Sous-direction des carrières  
et des compétences

Bureau des ressources humaines  
et de l'action médicale et sociale

### **Arrêté du 27 octobre 2010 portant nomination**

NOR : MTSO1081118A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique,  
Vu le décret n° 75-506 du 25 juin 1975 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère du travail ;  
Vu le décret n° 90-665 du 30 juillet 1990 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale ;  
Vu le décret n° 2005-670 du 16 juin 2005 relatif aux attributions du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement ;  
Vu les arrêtés du 25 avril 2003 relatifs à l'organisation de la direction de l'administration générale et de la modernisation des services en sous-directions et bureaux ;  
Vu l'arrêté du 20 juillet 2010 modifiant l'arrêté du 25 avril 2003 relatif à l'organisation de la direction de l'administration générale et de la modernisation des services en bureaux ;  
Sur proposition du directeur de l'administration générale et de la modernisation des services,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Isabelle HERRERO, administratrice civile, est nommée chef du bureau des politiques de l'action sociale et des conditions de travail (BPASCT) à la sous-direction des carrières et des compétences (SDCC) à la direction de l'administration générale et de la modernisation des services à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

#### Article 2

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

Fait à Paris, le 27 octobre 2010.

Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement du directeur de l'administration générale  
et de la modernisation des services :

*La chef de service,*  
N. MARTHIEN